

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 8/02/2016

NAISSANCE D'OCEALIA

CONFIRMEE PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

Le 8 février 2016

L'Autorité de la Concurrence confirme la fusion de COREA Poitou-Charentes et Charentes Alliance validée par ses adhérents lors des Assemblées Générales des 9 et 10 décembre 2015

Dans son communiqué de presse, l'Autorité de la Concurrence explique que, « le 23 décembre 2015, les coopératives Charentes Alliance et Coréa ont notifié à l'Autorité leur projet de fusion. À la suite d'une analyse détaillée des marchés locaux concernés, l'Autorité autorise cette opération ».

Notre nouveau Groupe Coopératif est né le 8 février 2016.

OCEALIA, c'est 7 200 adhérents actifs, 890 salariés et près de 300 implantations sur les départements de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Dordogne et Vienne.

Pour en savoir plus sur OCEALIA, ses activités, sa gouvernance et ses filiales nous vous invitons à découvrir notre site internet :

www.ocealia-groupe.fr